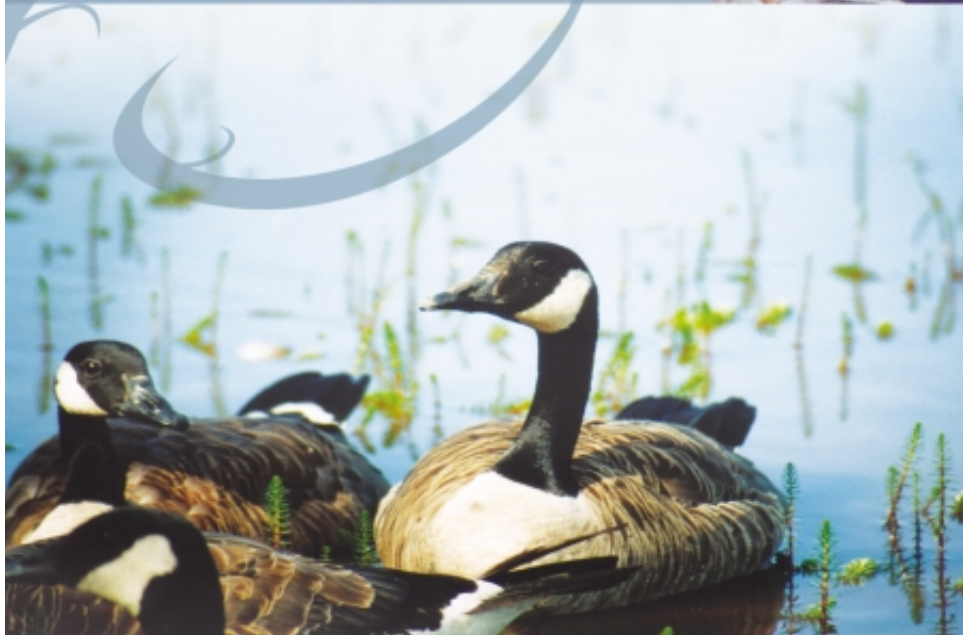




Pour une meilleure qualité de vie



La Bernache résidente
Une nouvelle venue en milieu urbain



Environnement
Canada

Environment
Canada

Canada 



Vous pouvez consulter cette publication
sur le site Internet d'Environnement Canada :
www.qc.ec.gc.ca

Vous pouvez aussi obtenir un exemplaire à l'adresse suivante :

Environnement Canada

1141, route de l'Église, C.P. 10 100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

Téléphone : 1 800 463-4311
Télécopieur : (418) 648-3859

Références photographiques

Couverture :

Bernaches en vol : Magali Trille

Baguage : Service canadien de la faune

Bernaches du bas : Josée Lefebvre

Page 2 : Jean Rodrigue

Page 3 : Magali Trille

Pages 4, 6 et 8 : Josée Lefebvre

Page 5 : Madeleine Doiron


Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005

N° de catalogue : CW66-245/2005

ISBN 0-662-68818-X

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2005

 Ce papier contient 100% de fibres recyclées après consommation.



La Bernache résidente Une nouvelle venue en milieu urbain

Au retour de l'automne, le passage des Bernaches du Canada en migration rappelle l'arrivée imminente de la saison froide et réveille chez plusieurs l'envie de partir vers le Sud avec ces oiseaux au vol en « V » si caractéristique. Malheureusement, les dommages que causent leurs consœurs, les Bernaches résidentes, aux terrains publics comme les parcs, les marinas et les clubs de golf, ternissent l'image de ce magnifique oiseau.

Une nouvelle venue

De plus en plus de Bernaches résidentes quittent les États-Unis au printemps et se rendent jusqu'à nos latitudes pour passer l'été avec nous. Ce phénomène est nouveau puisque cette bernache n'a jamais été présente dans le sud du Québec auparavant.

Son histoire parmi nous

Dans les années 1950, la Bernache résidente avait presque disparue de son aire de répartition en Amérique du Nord, principalement en raison d'une chasse intensive. Des programmes d'élevage ont alors été mis en place en vue de réintroduire les bernaches dans ces endroits. Aujourd'hui, son abondance est telle que certaines régions des États-Unis et du Canada subissent d'importants dommages et tentent par plusieurs moyens de contrôler son expansion.



Bernache du Canada
(*Branta canadensis*)
Sous-espèce : résidente (*maxima*)
Poids : jusqu'à 10 kg
(environ 5 kg pour les Bernaches migratrices)

Et au Québec?

Les premières mentions de nidification de cette bernache remontent à la fin des années 1970, dans les régions de l'Outaouais et de l'Estrie. Aujourd'hui, elles se retrouvent du sud de la province jusqu'en Abitibi, au Lac-Saint-Jean et en Gaspésie. La population de la Bernache résidente est en explosion comme l'illustre le cas des îles de Varennes.

Nombre de nids de Bernaches résidentes dans les îles de Varennes



Nous avons créé des habitats constitués de grands terrains dégagés, recouverts de gazon bien entretenu et à proximité de plans d'eau. Si nous apprécions ces caractéristiques, elles sont carrément recherchées par les Bernaches résidentes. De plus, ces terrains représentent un milieu sécuritaire, sans prédateurs ni chasseurs. Cet oiseau ne peut rêver mieux.



L'envers de la médaille

Qui n'aime pas regarder quelques bernaches se promener dans un parc? Or, nos sentiments peuvent changer lorsque ces oiseaux se comptent par dizaines. Quelques problèmes apparaissent alors :

- détérioration des pelouses par le broutage des bernaches;
- érosion des berges;
- diminution de l'esthétisme des lieux en raison de leurs fientes;
- apparition d'un problème de salubrité dû aux fientes;
- altercation possible entre des passants et des bernaches qui protègent leur couvée;
- augmentation des risques de collision près des aéroports.

Vaut mieux prévenir que guérir

Le nombre total de Bernaches résidentes est estimé à plusieurs millions en Amérique du Nord. Les plus grandes densités au Canada se trouvent en Ontario. Au Québec, la population de bernaches n'a toutefois pas atteint des proportions aussi importantes. Malgré tout, le nombre de plaintes enregistrées au Québec augmente année après année, signe que cette population est en expansion.



L'objectif du Service canadien de la faune (SCF) est de limiter la croissance de la population de Bernaches résidentes et de restreindre leur expansion. Pour ce faire, les gestionnaires de marinas, de clubs de golf et de terrains municipaux ainsi que les résidents qui vivent près des plans d'eau doivent être conscients qu'il est plus facile d'empêcher ces oiseaux de s'installer que de les contrôler par la suite. Une bernache qui choisit de passer l'été sur un terrain y revient assurément les années suivantes... de même que sa progéniture.

La Bernache du Canada est un oiseau migrateur protégé en vertu de la Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs du Canada. La loi interdit de déranger les oiseaux en période de nidification. Les Bernaches résidentes s'adaptent vite aux nouvelles conditions, y compris à certaines méthodes de contrôle. Il est donc important de diversifier les méthodes afin d'augmenter les chances de réussite.

DES SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS

Ne pas les nourrir

Il ne faut jamais commencer à les nourrir. Les Bernaches résidentes sont opportunistes. Elles reviennent généralement aux endroits où la nourriture est facilement accessible.

Rendre les lieux inhospitaliers

Les bernaches aiment les herbes courtes et les terrains dégagés. Une fois ces caractéristiques modifiées, les sites n'auront plus le même attrait.

1. Diminuer ou cesser l'arrosage et la fertilisation des pelouses. Les Bernaches résidentes préfèrent s'alimenter d'un gazon vigoureux et plus nourrissant.
2. Diminuer la surface des terrains gazonnés en plantant des arbres et des arbustes. Les Bernaches résidentes ont besoin de voir loin pour se sentir en sécurité.
3. Laisser pousser l'herbe jusqu'à 15 cm (6 po) de hauteur. Les besoins énergétiques des Bernaches résidentes sont moins bien comblés par un gazon long, fibreux et faible en protéines.

Baignade interdite

Les bernaches recherchent les plans d'eau pour boire, nager et échapper aux prédateurs. Si l'accès à l'eau est coupé par une barrière faite de fils, de cordes ou de végétation, le site perd de son intérêt. L'efficacité de la barrière est à son maximum au printemps, avant la nidification des bernaches, et à la fin de l'été, lors de l'élevage des oisillons ou de la mue des adultes.

Il faut les déranger

Diverses techniques utilisant le son (sirènes, etc.) et la lumière (lumière stroboscopique, etc.) permettent de faire fuir les Bernaches résidentes, à condition de les utiliser souvent, de façon irrégulière et de les combiner. Les bernaches, parce qu'elles nous côtoient, tolèrent les dérangements et les bruits générés par nos activités.

Un chien dressé, de bonne taille, constitue une méthode d'effarouchement efficace. Il suffit de le laisser circuler sur le site pour que les bernaches croient en la présence d'un prédateur et préfèrent s'établir dans un lieu plus sûr. Le chien ne doit cependant pas attraper ou blesser ces oiseaux, il doit servir uniquement à les effaroucher.



8

Quand le chasseur n'est pas là... les bernaches se rassemblent

La chasse peut être utilisée comme méthode de contrôle en dehors des lieux où se pratique habituellement cette activité. Ainsi, le nombre de bernaches diminuera pour l'année en cours, mais aussi pour les années à venir, puisque ces oiseaux préféreront s'installer dans un site plus tranquille. Il est cependant primordial de se conformer à la réglementation municipale relative à l'utilisation d'armes à feu et de respecter celle du SCF (Service canadien de la faune) concernant la chasse aux oiseaux migrateurs.

LES SOLUTIONS EXCEPTIONNELLES QUI NÉCESSITENT UN PERMIS

Le SCF peut parfois émettre un permis afin de contrôler les Bernaches résidentes. À ce sujet, communiquer avec le SCF – Région de Québec, au numéro de téléphone suivant: 1 800 463-4311.

Des œufs qui n'éclosent jamais

L'arrosage des œufs avec de l'huile minérale coupe les échanges gazeux et cause la mort de l'embryon par asphyxie. Les œufs peuvent aussi être piqués à l'aide d'une longue aiguille ou brassés vigoureusement, ce qui a également pour effet de tuer l'embryon. Ainsi, la femelle continuera à couvrir ses œufs, bien au-delà du temps nécessaire, sans en pondre de nouveaux.

En dernier recours...

Les armes à feu sont parfois utilisées pour effaroucher les bernaches ou pour les tuer. Toutefois, leur utilisation est réglementée en milieu urbain.